

Le bulletin d'informations de la commune
SAINT-BENOIT DE CARMAUX

Bulletin n°147 - Juin 2026

13.06

Fête de la
musique

Jusqu'au 01.07

Concours des
maisons fleuries

Du 10 au 18.10

38^{ème} salon
d'automne

www.saint-benoit-de-carmaux.fr

Du 1^{er} mai 1936 au 1^{er} mai 2026 : 90 ans de luttes et d'espérance

Il y a exactement quatre-vingt-dix ans, le 1^{er} mai 1936 marquait un tournant pour notre pays. Face à la montée des périls fascistes et nazis dans les années 1930, le Front populaire s'est construit en riposte à ces menaces, en articulant deux combats essentiels : l'antifascisme et le progrès social.

Aujourd'hui, les échos de cette période résonnent encore. La montée des extrêmes en France et en Europe nous rappelle que les aspirations au vivre-ensemble, à la justice sociale et au progrès demeurent plus nécessaires que jamais. Un projet politique progressiste du XXI^e siècle, qui allie le social au politique, reste la seule réponse constructive face aux forces qui cherchent à diviser et à exclure.

Le 1^{er} mai a toujours été une journée de revendication et de mémoire. Les grandes conquêtes sociales de 1936, issues des accords de Matignon et des grèves de mai, ont offert au monde du travail des avancées historiques : la semaine de 40 heures et les premiers congés payés. Depuis, le combat pour une meilleure qualité de vie se poursuit, des 39 heures des années 1980 aux 35 heures des années 1990, et aujourd'hui avec la revendication de la semaine de 32 heures portée par les syndicats. Les résistances restent les mêmes, mais la détermination des travailleurs est inébranlable.

Le 1^{er} mai nous enseigne également l'importance de l'unité. Le programme du Front populaire, « Pain, paix, liberté », est un manifeste contre l'oppression et les injustices qui, malheureusement, restent d'actualité. Le Front populaire, initialement appelé « Rassemblement populaire », a su rassembler partis de gauche, radicaux et communistes, mais aussi mouvements sociaux, intellectuels, associations antifascistes et défenseurs des droits humains. Cette unité a permis la victoire historique de la gauche aux élections de 1936.

Si l'Histoire ne se répète jamais à l'identique, elle peut nous offrir des leçons précieuses.

La nouvelle équipe municipale élue le 15 mars 2026 s'inscrira pleinement dans cet héritage. À l'échelle de notre commune, elle veillera à faire vivre l'esprit de 1936 en plaçant la solidarité, la justice sociale et la protection de toutes et tous au cœur de son action. Protéger les citoyennes et les citoyens, c'est garantir l'accès aux services publics, défendre les plus fragiles, lutter contre toutes les formes d'exclusion et favoriser le vivre-ensemble. Fidèle à l'élan du Front populaire, notre engagement local sera celui d'une commune unie, attentive et résolument tournée vers le progrès humain.

Thierry San Andrés

Maire de Saint-Benoît de Carmaux





MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ÉLUS LE 15 MARS 2026



Thierry
SAN ANDRES
Maire



Jean-Marc
CINTAS
1^{er} Adjoint



Djamila
BONFANTI
2^e Adjointe



David
THOMAS
3^e Adjoint



Marie-Pierre
GUIRAUD
4^e Adjointe



Daniel
ROQUES
5^e Adjoint

Les conseillères et conseillers municipaux



Danielle
THOMAS



Francis
PORTES



Christine
CESTARI



Thierry
BIVORT



Philippe
LHORTE



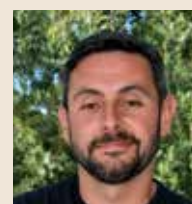
Pierre
LECHARBAU



Sylvie
PRAT



Sandrine
PRADELLES



Bertrand
COUTOULY



Kheira
AZZI



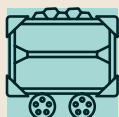
Natacha
UN

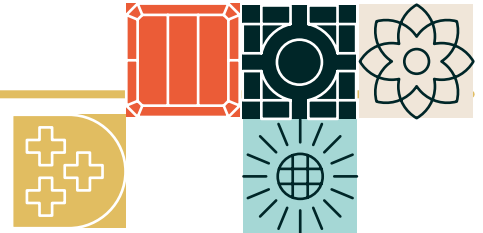


Alice
GOHIER



Chloé
ALIBERT





Appel à participation

HABITANTS·TES, ET SI VOUS PARTICIPIEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE ?



Parce que la vie d'une commune se construit avec celles et ceux qui y vivent, la municipalité de Saint-Benoît-de-Carmaux souhaite aujourd'hui renforcer la place des habitants dans les projets locaux.

Au-delà des instances traditionnelles, nous faisons le choix d'ouvrir davantage l'action publique à la participation citoyenne. L'objectif est simple : permettre à chacun, selon ses envies et ses disponibilités, de s'impliquer concrètement dans des projets qui font sens pour notre territoire.

Qu'il s'agisse d'initiatives environnementales, d'animations locales, d'aménagements ou encore d'actions solidaires, nous souhaitons constituer un réseau d'habitants volontaires prêts à contribuer, ponctuellement ou plus régulièrement, à la vie communale. Dès à présent, plusieurs projets structurants de la commune seront ouverts à la participation citoyenne :

- **La forêt comestible publique et pédagogique** : un projet collectif déjà engagé (voir article dédié), qui continuera de se construire avec les habitants autour de chantiers participatifs et d'actions de sensibilisation à la biodiversité ;
- **La création d'un lieu de vie polyvalent,**

dans le cadre de la restauration de l'ancien presbytère, pensé comme un espace de rencontre, d'échange et d'initiatives locales ;

- **La mise en place d'un marché hebdomadaire**, afin de dynamiser le cœur de village et favoriser les circuits courts.

Pour structurer cette démarche, la commission municipale « Participation citoyenne », composée de 8 élus du conseil municipal, se réunira prochainement. Elle aura pour missions :

- d'améliorer l'information des habitants sur les projets de la commune,
- de mieux recueillir les attentes et besoins des administrés,
- de favoriser l'implication citoyenne à travers des instances ouvertes comme les comités consultatifs, réunions publiques ou cafés citoyens,
- et d'explorer de nouvelles formes de participation adaptées à notre commune.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte : construire ensemble une commune plus dynamique, plus à l'écoute et plus proche de ses habitants.

Vous souhaitez vous investir, partager vos idées ou simplement être informé des projets participatifs ? Faites-vous connaître auprès de la mairie !

Sécurité routière



Face aux nombreux constats de non-respect du Code de la route, en particulier concernant les limitations de vitesse, et après concertation avec les habitants concernés, la commune a engagé la mise en place de plusieurs dispositifs de sécurisation routière, notamment un marquage axial de chaussée ainsi que la pose de panneaux de rappel de vitesse, côte de la Guignerette, chemin des Amouriès et avenue Jean Jaurès.

Une campagne importante de renouvellement de la peinture routière est également prévue d'ici l'automne.



Les agents de la police nationale de Carmaux à votre écoute !



Nous avons le plaisir de vous informer qu'une permanence de proximité est mise en place pour vous accompagner et répondre à vos questions en matière de sécurité.

- **QUAND ?** Tous les 1^{ers} mercredis du mois
- **HORAIRES :** de 10h à 10h45
- **LIEU :** en mairie, sans rendez-vous

Cette initiative vise à renforcer le lien entre la police nationale et la population, permettant ainsi d'aborder des préoccupations locales et de recevoir des conseils adaptés.

En cas d'urgence

Si vous êtes témoin d'une situation d'urgence ou si vous avez besoin d'une assistance immédiate, n'hésitez pas à contacter les services d'urgence :

POLICE : 17 | SECOURS D'URGENCE : 112



Profitez de cette permanence pour échanger avec les agents de police et contribuer à un environnement plus sûr pour tous.

Des incivilités...

OU COMMENT LA BÊTISE DE CERTAINS NUIT AU BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Sur l'esplanade des écoles, derrière le city-stade, une nouvelle fontaine avait été installée, permettant aux usagers de ce lieu de se désaltérer et d'y abreuver aussi leur chien.

Malheureusement cette installation a été vandalisée, le bac acier inférieur coupé, la fontaine arrachée de son socle. Même la dalle de béton sur laquelle cette fontaine reposait a été arrachée, provoquant au passage une fuite d'eau.

Désolée par ce vandalisme incompréhensible et consciente de la nécessité de permettre de nouveau un accès à l'eau, la municipalité a engagé des travaux pour la remplacer. Ainsi une nouvelle dalle béton a été coulée et protégée par des barrières Vauban le temps du séchage. Or, dès le lendemain, les employés municipaux ont constaté que les barrières avaient été balancées dans le travers. La dalle a



été à nouveau gravement dégradée et les tuyaux bouchés avec des pierres. Il a donc été décidé de suspendre la réinstallation d'une fontaine par crainte qu'elle soit à nouveau détruite.

Outre le coût d'achat de cette fontaine et des travaux d'installation, ces incivilités, visant à priver les gens d'un point d'eau, sont insupportables et vont obliger les usagers, enfants et adultes, à se munir dorénavant d'une gourde ou

d'une bouteille d'eau ! Remercions donc les auteurs imbéciles de ces faits de contribuer à l'inconfort de tous.



Le bruit, une question de respect

Avec les beaux jours, les jardins s'animent, les travaux reprennent, les moments conviviaux se multiplient... Autant de situations agréables, à condition de rester attentif à son environnement.

Car le bruit, lorsqu'il devient excessif ou répété, peut vite devenir une source de tension entre voisins. Le principe est simple : la liberté des uns s'arrête là où commence la tranquillité des autres.

Des horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des outils bruyants sont autorisés uniquement :

- **du lundi au vendredi** : 9h - 12h / 14h - 20h
- **le samedi** : 9h - 12h / 15h - 20h
- **le dimanche et jours fériés** : 10h - 12h

En dehors de ces créneaux, les nuisances peuvent être constatées et sanctionnées.

Un cadre qui s'applique aussi en journée

Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de "droit au bruit" en journée. Un bruit peut être considéré comme gênant par sa durée,



sa répétition ou son intensité, même en plein après-midi. La nuit (entre 22h et 7h), tout bruit excessif peut être qualifié de tapage nocturne.

Le bon sens avant tout

Prévenir ses voisins en cas de travaux, baisser le volume, adapter ses horaires... Ces gestes simples permettent d'éviter bien des conflits.

*Bien vivre ensemble, c'est aussi savoir faire preuve de respect et de mesure au quotidien.
Merci à chacun d'y contribuer.*

Tous mobilisés pour le recensement : merci !

Nous adressons nos remerciements aux habitants de la commune qui ont pris le temps de répondre et de participer à cette démarche

essentielle pour notre territoire et de l'accueil qu'ils ont réservé à nos agents recenseurs.

Un grand bravo à nos agents recenseurs, mobilisés sur le terrain pendant un mois, pour leur engagement, leur disponibilité et la qualité du travail accompli.

Le recensement est indispensable pour notre commune : il permet d'adapter les services publics, de préparer l'avenir et de déterminer les dotations de l'État. Les données recueillies sont strictement confidentielles et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Un certain nombre d'adresses ont été sélectionnées par l'INSEE pour un contrôle téléphonique et/ou sur le terrain qui sera réalisé par un de leurs agents, M^{me} Sandrine DREYER.

Les résultats officiels seront communiqués par l'INSEE à l'horizon de la fin d'année 2026.
Merci à toutes et tous !



Fontgrande : Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.)

Pour rappel, l'école de Fontgrande Jean Ferrat, ainsi que la cité-jardin de Fontgrande qui l'entoure, sont protégées au titre des monuments historiques.

Afin de préserver la qualité de ces abords et de leur environnement, un Périmètre Délimité des Abords a été mis en place

par les Bâtiments de France.



Dans ce cadre, et afin de respecter l'histoire et l'architect-

ture des lieux, il est indispensable, avant tous travaux ou aménagement extérieur, de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de se rapprocher du service urbanisme de la mairie. Des autorisations d'urbanisme peuvent être nécessaires avant toute intervention.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)



CONSEILS GRATUITS POUR VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET

Le CAUE vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.

Pour vous aider à vous projeter, réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, confronter vos idées avec notre approche, prenez rendez-vous pour une heure d'échange avec un conseiller en architecture ou en paysage : 05 63 60 16 70. L'intervention des conseillers

exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...).

Profitez aussi du site internet, riche en fiches pratiques et exemples de réalisation : www.caue81.fr

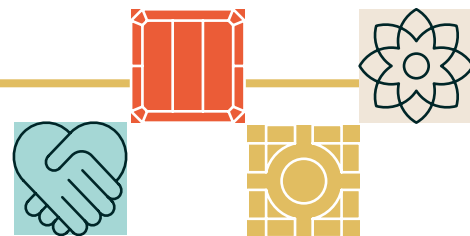
Entretien de la voirie



À cette occasion, l'impasse Nouvelle Cité a fait l'objet d'une réfection complète par la mise en œuvre d'un revêtement bicouche. Une nouvelle campagne d'intervention est programmée pour septembre 2026.



Afin de préserver le bon état du revêtement des voies communales, qui se dégrade progressivement au fil des années, une opération de PATA (Point À Temps Automatique) a été réalisée fin 2025 afin de traiter en priorité les nids-de-poule, mais également les affaissements localisés et les fissures importantes.



Vide-maisons

ON TRIE, ON PARTAGE, ON ANIME LE VILLAGE !

Envie de faire de la place chez vous ? Le vide-maison est une excellente solution ! Ce type de vente permet



de : donner une seconde vie à vos objets, faire de bonnes affaires, créer un moment convivial dans la commune. Au-delà du rangement, c'est aussi une belle occasion

d'échanger... et peut-être de dénicher la perle rare !

PETITS RAPPELS :
une autorisation en mairie est nécessaire et le nombre de ventes par an peut être limité.

Zoom sur L'ART'AIR

UN LIEU QUI FAIT VIBRER LA VIE LOCALE

À Saint-Benoît-de-Carmaux, L'Art'Air est bien plus qu'un simple équipement municipal. Installé dans l'aile droite du groupe scolaire de Fontgrande, ce pôle culturel associatif est un véritable lieu de vie, de rencontres et de créativité.

Pousser la porte de L'Art'Air, c'est entrer dans un espace où se croisent les envies, les talents

et les générations. Lecture, arts plastiques, bien-être, danse, création, échanges... chacun peut y trouver sa place, que ce soit pour découvrir, apprendre ou partager.

Ce lieu dynamique rassemble une belle diversité d'associations qui participent activement à la vitalité de notre commune :

1^{ER} ÉTAGE



LES PETITS PINCEAUX DE JO ET CHRIS

Création artistique relevant des arts plastiques

ART'AIR SALLE N° 2
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

christine.bobiao72@gmail.com

L'ATELIER DE LA GRANDE SOURCE

Dessin, peinture, collage, volume, modelage

ART'AIR SALLE 3
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

06 62 18 34 63

info@atelierdelagrandesource.org

SAKA DANSE

Danse

ART'AIR SALLE 7
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

assosakadanse@gmail.com

NAÏTRE ET RENAÎTRE

Information des femmes et des couples autour de la périnatalité, accompagnement dans le respect de la physiologie de l'enfantement et du post-partum, lieu d'accueil et de partage

ART'AIR SALLE N° 6
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

06 58 21 89 96

naitreetrenaitre@hotmail.com

SATTVA YOGA

Cours de yoga adultes, enfants/ados, parents-enfants, méditation, relaxation, cercle de femmes, stages

ART'AIR SALLE 5
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

06 44 04 98 24

bienetre-biengrandir@outlook.com

www.bienetre-biengrandir.fr



Ga'Ailes Yoga

LA MAISON DU SOIR L'HEURE DU LIVRE ET DU CONTE

Lecture à haute voix d'albums illustrés, pour le plaisir des mots, des images et pour rêver

ART'AIR SALLE 1
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

heuredulivreetduconte@gmail.com



LA MAISON DU SOIR

LES ESSENCIELLES

Diététicienne, coach psycho-émotionnel et sophrologue au travers d'ateliers, conférences et événements

ART'AIR SALLE 4
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

lesessencielles81@gmail.com



1/2 SOUS-SOL

COMPANIE MAINS D'ARGILE

Atelier de recherche et de création dédié à la marionnette et au théâtre d'objets

ART'AIR SALLE 12
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

06 25 83 16 72

ciemainsdargile@gmail.com

FABLAB CYC'LAB

Reconditionnement de postes informatiques

ART'AIR SALLE 13
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

07 62 29 94 80

CONTACT@FABLAB-CARMAUX.FR



FabLab de Carmaux

FABLAB DE CARMAUX

Lieu de création, de découverte, de partage et d'échange autour des arts et technologies numériques.

ART'AIR SALLE 11
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

07 62 29 94 80

contact@fablab-carmaux.fr

CLUB DE MODÉLISME SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

Modélisme mécanique et aéronautique

ART'AIR SALLE 8
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

06 47 42 33 46

pauzieschristophe@gmail.com

ANCRAGE

Création broderie

ART'AIR SALLE 15
ESPLANADE DES ÉCOLES
81400 SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX

coriange@orange.fr

Autant d'initiatives, de savoir-faire et d'énergies qui contribuent, au quotidien, à faire vivre notre territoire.

Curieux, passionnés ou simplement en quête de lien, n'hésitez pas à venir découvrir L'Art'Air et les associations qui l'animent. Derrière chaque porte, une activité, une rencontre... et peut-être une nouvelle passion à explorer !



Presbytère, un point d'étape



En juillet 2025, la municipalité a lancé un appel à projets pour la réhabilitation de l'ancien presbytère. À travers cet appel à projets, la municipalité souhaitait sélectionner une initiative ambitieuse et innovante capable de redonner vie à ce lieu, devant offrir une vocation hybride pouvant mêler activité de restauration, logements et espaces partagés (coworking, ateliers, ressourcerie, tiers-lieu...).

Le 28 novembre 2025, trois dossiers en réponse à cet appel à projets avaient été réceptionnés. Après examen, un seul a été retenu par la commission d'élus car il répondait le mieux à l'esprit de revitalisation locale, favorisant la rencontre, la mixité sociale et l'attractivité du centre-bourg, en créant un lieu de vie accessible et inclusif, comme le souhaitait la Commune.

Le 17 février 2026, les porteurs de ce projet ont été reçus par la commission pour y développer leurs idées et répondre à certaines questions.

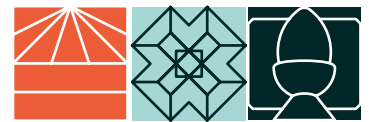
Forts de leur expérience dans le monde de l'animation et de l'associatif, ce couple souhaite s'impliquer dans ce nouveau projet. Ayant déjà créé un projet similaire qui fonctionne depuis plus de dix ans, ils ont présenté un plan des aménagements intérieurs pour faire fonctionner cette structure. Mais le financement nécessaire à l'aménagement et à la rénovation du bâtiment ne leur permet pas de porter seuls ce projet.

Il est donc nécessaire d'étudier un portage du projet permettant de solliciter des subventions pour son financement.

Nous sommes donc actuellement dans la phase d'étude sur le statut juridique de la structure à créer.

Budget communal

BILAN 2025 ET CAP SUR 2026



Le vote du budget s'est tenu le 20 avril 2026. À cette occasion, les élus de Saint-Benoît-de-Carmaux ont adopté à l'unanimité le compte financier unique 2025, l'affectation du résultat au budget 2026, les taux d'imposition des taxes directes locales, le vote des subventions aux associations ainsi que le budget primitif 2026.

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL : FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT

Le budget de la commune se divise en deux grandes parties complémentaires.

La section de fonctionnement, c'est le quotidien.

Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires pour faire fonctionner les services municipaux au jour le jour : salaires des agents, entretien des bâtiments, factures d'énergie, fournitures, subventions aux associations...

Les recettes associées proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'État et des services (cantine, locations...).

La section d'investissement, c'est l'avenir.

Elle concerne les dépenses qui durent dans le temps : travaux dans les écoles, rénovation de bâtiments, aménagements de voirie, achats de matériel important...

Ces projets sont financés par l'épargne de la commune (issue du fonctionnement), des subventions, ou parfois par l'emprunt.

Le lien entre les deux

Lorsque la commune gère bien son fonctionnement et dégage un excédent, elle peut le réinvestir pour financer ses projets. C'est ce qui permet de développer la commune sans augmenter excessivement les impôts ou la dette.



2025 EN BREF

Recettes de fonctionnement :

1 946 029,13 €
+6.98% par rapport à 2024

Dépenses de fonctionnement :

1 680 915,22 €
+2.20% par rapport à 2024

Épargne brute* :

264 509,93 €
+34.11% par rapport à 2024

Recettes d'investissement :

491 220,06 €
-59.44% par rapport à 2024

Dépenses d'investissement :

620 254,79 €
+206.64% par rapport à 2024

Encours de dette :

375 309.62 €

Désendettement / 2025 :

91 367,69 €

Capacité de désendettement : 1,42 ans

*Cet indicateur est égal à la différence entre les Recettes Réelles de Fonctionnement de l'exercice (hors excédent reporté et hors mouvements d'ordre) et les Dépenses Réelles de Fonctionnement de l'exercice, hors travaux en régie et hors charges d'intérêts.



FONCTIONNEMENT 2025

Les dépenses comme les recettes de fonctionnement sont restées globalement stables, traduisant une gestion maîtrisée.

Les charges de gestion courante, qui représentent l'essentiel des dépenses (près de 96 %), demeurent contenues, avec notamment une légère baisse des charges à caractère général et des charges de personnel. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement progressent légèrement, portées par le dynamisme de la fiscalité locale et des dotations, ainsi que par une hausse des produits de services.

Cette évolution équilibrée entre recettes et dépenses permet à la commune de dégager un excédent de fonctionnement de 265 113 €, renforçant ainsi sa capacité d'autofinancement et sa solidité financière.



INVESTISSEMENT 2025

L'année 2025 a été marquée par la poursuite d'un programme d'investissements équilibré, répondant à plusieurs priorités municipales.

En matière de patrimoine bâti et d'amélioration énergétique, la commune a engagé la réfection de la toiture des logements communaux rue Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le remplacement de chaudières, notamment à La Poste et dans un logement communal.

S'agissant des services à la population et de l'éducation, plusieurs opérations ont été réalisées : équipement informatique pour les écoles, installation de stores et réfection du plafond d'une salle à l'école maternelle, acquisition d'une armoire de maintien en température pour la cantine scolaire, ou encore la création d'un ossuaire au cimetière.

La commune a également poursuivi ses efforts pour améliorer le cadre de vie et les équipements communaux, avec la restauration de la salle bleue, le renouvellement de la signalisation et l'acquisition de matériel pour les services techniques, contribuant à la qualité du service rendu au quotidien.

L'année 2025 a enfin été marquée par des projets structurants, avec l'engagement de la tranche 2 des travaux de restauration de l'école de Fontgrande, ainsi que la modernisation de la communication municipale à travers la refonte du logo et du site internet.



SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX EN 2026

La section de fonctionnement : rester rigoureux dans nos dépenses

La municipalité a voté le maintien des bases d'imposition pour 2026. Par ailleurs, **l'État a augmenté les valeurs locatives des habitations de 0.8%**. Comme pour l'ensemble des ménages, nos dépenses de fonctionnement sont fortement impactées par la hausse des coûts de l'énergie ainsi que par les nouvelles cotisations salariales imposées par l'État.

Hausse des cotisations CNRACL : nous pénalise sur la masse salariale

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectivités locales doivent faire face à une augmentation progressive des cotisations employeur à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales). Cette hausse, fixée à 3 points par an pendant 4 ans, représente une évolution significative du coût du personnel pour notre collectivité.

Concrètement, à masse salariale constante, cette revalorisation des cotisations **entraîne un surcoût annuel de plus de 30 000 €** pour le budget communal, soit 120 000 € constant dès 2029. En comparaison, c'est l'équivalent de 3 emplois d'agents à temps plein.

Cette mesure nationale qui s'inscrit dans une volonté du gouvernement de garantir l'équilibre du régime de retraite des agents territoriaux pose également la question des marges de manœuvres financières pour les communes, en particulier les plus petites.



SAINT-BENOÎT-DE-CARMAUX EN 2026

La section d'investissement : 2026 : un début de mandat tourné vers l'action et l'avenir

Le programme d'investissements engagé pour 2026 traduit une ambition claire : améliorer durablement le cadre de vie des habitants tout en préparant l'avenir de la commune.

Premier axe fort : rénover et valoriser notre patrimoine. Qu'il s'agisse des logements communaux, de la mairie ou encore de la halle des sports, des travaux importants sont lancés pour améliorer le confort, réduire les consommations énergétiques et préserver nos bâtiments. Cette volonté s'inscrit dans une logique à la fois écologique et responsable, au service des générations futures.

Autre priorité : faciliter la vie quotidienne des habitants. Cela passe par des aménagements concrets et attendus : création de sanitaires publics à proximité des espaces fréquentés (esplanade des écoles), réfection de parkings, modernisation de la signalisation ou encore amélioration des équipements de la salle des fêtes. Autant d'actions qui, mises bout à bout, contribuent à un cadre de vie plus agréable et fonctionnel.

La municipalité affirme également son engagement **en faveur des services à la population et de la solidarité.** La poursuite des travaux à l'école de Fontgrande, la mise aux normes de la cantine scolaire ou encore l'accueil d'un cabi-

net d'infirmières libérales témoignent d'une attention particulière portée à l'enfance, à l'éducation et à l'accès aux soins.

Dans le même esprit, la commune investit pour **un service public plus efficace et mieux équipé** : renouvellement du matériel et des véhicules des services techniques, équipement informatique de la salle du conseil... Autant de moyens pour garantir un service de qualité au quotidien.

Enfin, fidèle à ses engagements, la municipalité poursuit des actions **en faveur de la transition écologique et du développement durable**, avec notamment l'aménagement de la forêt comestible ou encore la création d'une serre municipale pour favoriser une production locale de végétaux.

Certaines opérations d'envergure, comme la réhabilitation de la halle des sports ou les travaux énergétiques, ont fait l'objet de demandes de subventions. Leur réalisation dépendra des soutiens obtenus, dans un souci constant de bonne gestion des finances publiques.

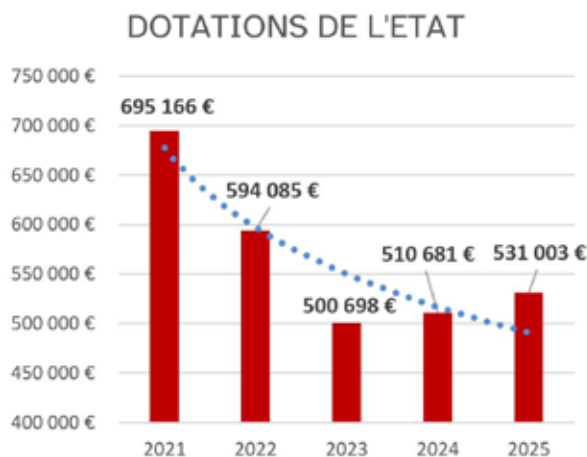
Ce programme d'investissements 2026 marque ainsi une première étape : celle d'une commune qui agit, qui entretient son patrimoine, qui innove et qui prépare, avec pragmatisme et ambition, les années à venir.

Moins de dotations, plus de charges : comprendre les enjeux

Entre 2021 et 2025, la commune a perdu près de 25 % de sa dotation globale de fonctionnement (DGF), principale aide de l'État aux collectivités. Dans le même temps, les charges continuent d'augmenter (énergie, cotisations, dépenses obligatoires), accentuant un effet de ciseaux budgétaire qui pèse particulièrement sur les communes de taille modeste.

Ce contexte crée un décalage croissant entre les moyens alloués et les responsabilités exercées. Pour notre commune, cela implique des choix plus contraints et une vigilance accrue pour préserver la qualité des services publics sans alourdir la charge pour les habitants.

Face à ces enjeux, la municipalité reste mobilisée : défendre les intérêts de la commune, rechercher des financements et poursuivre une gestion rigoureuse et responsable.



Forêt comestible

ET SI ON FAISAIT POUSSER BIEN PLUS QUE DES ARBRES ?



Le dimanche 19 avril, au cœur de la cité de Fontgrande, la forêt comestible publique et pédagogique a doucement repris vie.

Quelques habitants et élus - discrets mais déterminés - se sont retrouvés pour lancer la saison 2026 des chantiers participatifs. Au programme : désherbage, paillage, remise en lumière notamment de la première haie plantée en mars 2023 sur ce terrain vague.

Un geste simple, concret... mais essentiel pour permettre à ce jeune écosystème de continuer à grandir. Car ici, il ne s'agit pas seulement de planter des arbres.

Un projet qui cultive le vivant... et le lien

La forêt comestible est un projet à part. Un projet à participation citoyenne, qui se construit dans le temps, avec celles et ceux qui s'y engagent. On y vient pour jardiner, bien sûr. Mais on y reste pour :

- échanger des savoirs,
- agir pour la biodiversité,
- faire ensemble, tout simplement.

À chaque chantier, ce sont des gestes utiles... mais aussi des rencontres, des discussions, des idées qui émergent. Un lieu qui évolue au fil des saisons, à l'image de celles et ceux qui le font vivre. Et parce que rien de tout cela ne serait possible sans eux, la commune tient à saluer l'engagement des habitants qui œuvrent dans l'ombre, avec constance et générosité.

Transmettre dès aujourd'hui, pour demain

Cette dynamique collective se prolonge aussi auprès des plus jeunes. Grâce à l'Aire Terrestre Éducative, les élèves de la commune découvrent, observent et comprennent les enjeux liés à la nature et à sa préservation. Accompagnés par les équipes du CPIE tarnais, ils s'approprient peu à peu ce patrimoine vivant.

Prochaine étape : une immersion sur site pour participer à la signalétique des plantations. Une manière concrète de laisser leur empreinte dans ce projet commun.

Une nouvelle impulsion à construire ensemble

La saison est lancée... et ne demande qu'à s'amplifier. La forêt comestible a besoin de toutes les énergies :

- des mains pour entretenir,
- des idées pour imaginer,
- des regards pour faire évoluer.



Habitants.es, vous êtes pleinement invités.ées à prendre part à cette aventure collective. Une réunion avec la nouvelle équipe municipale sera organisée avant l'été afin d'échanger sur l'avenir du projet, recueillir vos envies et construire ensemble la suite.

À vos agendas !

Le planning 2026 des chantiers participatifs est à découvrir. Autant de rendez-vous pour venir, essayer... et peut-être revenir. **Et si cette forêt devenait un peu la vôtre ?**



Jardins entretenus

L'ÉQUILIBRE ENTRE NATURE, CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ



Entretenir son jardin, c'est trouver le juste équilibre entre préservation de la biodiversité, qualité du cadre de vie et prévention du risque incendie. Quelques gestes simples permettent de concilier ces enjeux : tondre et entretenir sans excès, éviter l'accumulation de végétation sèche et évacuer les déchets verts.

Respecter la nature, c'est aussi adapter ses pratiques

Afin de préserver la faune, notamment les oiseaux, la taille des haies est à privilégier hors période de nidification (avant le 15 mars et après le 31 juillet), conformément aux recommandations de l'Office Français de la Biodiversité et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. **Dans le Tarn, le Préfet a pris un arrêté interdisant à compter du 6 mars 2026 les travaux de taille, coupe, arrachage ou destruction des haies.**



Exception pour un espace public partagé : lorsque la sécurité des usagers du domaine public est en jeu, des interventions peuvent être réalisées. Les haies débordant sur les trottoirs ou la chaussée doivent être taillées afin de garantir la circulation de tous (piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite...). Chaque propriétaire ou occupant est responsable de l'entretien devant sa propriété.

Un enjeu de sécurité pour tous

L'entretien régulier des terrains répond aussi aux obligations légales de débroussaillage, indispensables pour limiter la propagation des incendies et protéger les habitations.

Un jardin bien entretenu, c'est un village plus beau, plus vivant... et plus sûr. Merci à chacun pour sa vigilance.

Brûlage des végétaux

ATTENTION, C'EST INTERDIT !



Faire un grand feu avec ses branches coupées peut sembler pratique... mais en réalité, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi ? Cela génère des fumées polluantes, cela peut gêner le voisinage et cela présente des risques d'incendie.

La bonne alternative : déposer vos déchets en déchetterie ou les valoriser en compost ou en paillage. Un petit geste pour vous, un grand pas pour la qualité de l'air !



Concours des maisons fleuries

ÉDITION 2026

Comme tous les ans, le jury du concours des maisons fleuries va vous rendre visite.

Il est temps de vous inscrire si vous souhaitez y participer. Vos plantations sont faites, il ne vous reste qu'à remplir le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie.

Il existe toujours 4 catégories. Le jury passera en mai, juin et juillet.

Catégorie 1 :

- Balcon, devant de porte

Catégorie 2 :

- Terrasse

Catégorie 3 :

- Parc, jardin

Catégorie 4 :

- Potager



Concours MAISONS FLEURIES

Inscription
avant le 1er JUILLET 2026
en mairie

Catégorie 1 : Balcon, devant de porte
Catégorie 2 : Terrasse
Catégorie 3 : Parc, jardin
Catégorie 4 : Potager

☎ 05.63.80.24.10

@ accueil@mairie-stbenoit.fr



Villes et villages fleuris

LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL



Le concours départemental des Villes et Villages Fleuris (VVF) dans le Tarn s'inspire du célèbre label national « *Villes et Villages Fleuris* » qui s'illustre partout en France.

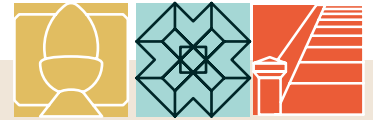
Notre commune participe à ce concours tous les ans depuis 2009 afin de montrer sa dynamique et son engagement en matière de qualité du cadre de vie.

Un jury constitué de membres du CAUE et de professionnels des espaces verts se déplace fin juin-début juillet sur les communes inscrites à ce concours.

En octobre a eu lieu la cérémonie de remise des prix à l'hôtel du département, au cours de laquelle notre commune a obtenu deux prix :

- le 3^e prix dans la catégorie 5 (communes de 1000 à 3000 habitants)
- un prix spécial pour notre aire de jeux végétalisée sur l'esplanade des écoles !





Dates à retenir

JUIN

Fête de la musique

Samedi 13 juin - à partir de 19h

Place Augustin Malroux

Concerts, buvette et restauration sur place

Aubades aux habitants

Samedi 13 et dimanche 14 juin

En vue de la fête du village avec *Les Folies de Saint-Benoît*

JUILLET

Fête du village

Salle Omnisport (av. Léon Blum) :

Avec *Les Folies de Saint-Benoît*

Vendredi 10 juillet

Restauration rapide, bal gratuit *Karlfever* (disco mobile)

Samedi 11 juillet

- 14h30 : concours de pétanque 4 parties, suivi d'un apéritif tapas
- 20h30 : repas (salade composée, jambon à la broche et pommes de terre grenaille, fromage et glace). Tarif : 19 €, réservation au 06 89 36 88 28
- 22h : concert *Radio menergy*

Dimanche 12 juillet

8h30 : petit-déjeuner tripou ou pancake
Vide-greniers : inscription au 06 26 63 02 73

AOÛT

Promenade de l'été

Judi 20 août - Départ à 10h

RDV au parking du lycée Jean Jaurès à Carmaux

Visite guidée dans la cité minière de Fontgrande,

avec *Histoire et Patrimoine du Carmausin*.

Vous gravirez les escaliers monumentaux, déambulerez dans les allées jusqu'à la place du marché, avant de visiter l'intérieur du groupe scolaire, inscrit au titre des Monuments historiques. Tarif : 3 €/personne

Inscription auprès de l'Office de Tourisme du Ségalatarnais : 05 63 76 76 67

Les autres rendez-vous de l'été :

- Promenades de l'été : le 21/07 *Autour de la Grillatié*, à Blaye et le 4/08 *Du Cérou au Candou*, à Carmaux
- Du 4 au 29/08 : Exposition de photos anciennes du *Carmausin « Mémoires de rues »* à l'Office du tourisme



OCTOBRE

Octobre rose

Samedi 3 octobre - Salle des fêtes

38^e Salon d'automne

Du 10 au 18 octobre - Mairie

Su lundi au vendredi : 8h30 - 11h30 / 14h - 17h

Samedis et dimanches : 14h - 17h

Thème : *Chemins de traverse*

Démonstration de dentelle au fuseau : samedi 10 et dimanche 18 octobre



Hommage aux louves de Saint-Benoît

LETTRE DE RECONNAISSANCE D'UNE MAMAN, MARIE WATROBA

« Aujourd'hui alors que j'accompagne mon fils pour ses premiers jours de vie sociale dans la crèche Les Petits Loups je prends conscience de ma chance.

Nous entrons dans les locaux, les enfants rient, certains pleurent, d'autres crient, certains dansent et chantent. J'ai pénétré dans le paradis des moins de 3 ans mais dans un enfer angoissant pour l'esprit en quête de calme qui est le mien. Heureusement les nou-nous sont là, d'un calme profond. Une s'avance vers moi, avec 10 kg de petits chagrins dans chaque bras, et prend le temps de se soucier de comment je vais. Rassurante avec les petits comme avec les

grands alors qu'un petit lutin tire sur son pull pour se moucher dedans.



Je leur laisse mon enfant chaque jour pour aller me consacrer à mon travail où je suis amenée à gérer des situations compliquées. Pourtant je réalise ce matin que rien n'est plus compliqué que de reconforter un enfant de deux ans après la perte de son doudou. Ou plus difficile que de rassurer un enfant placé en famille d'accueil issu de l'ASE

qui manque de sécurité et de stabilité.

Alors un immense MERCI pour votre patience quand mes fils font des bêtises et de contribuer à leur éducation. Merci de les soigner quand ils tombent et de les rassurer quand ils pleurent. Merci de les couvrir de bisous et de câlins en mon absence et de suppléer à la tendresse des mamans. Merci d'absorber les gros chagrins et de faire passer les leurs avant les vôtres. Merci de laisser vos enfants pour venir vous occuper des nôtres pour un salaire qui n'est pas à la hauteur de votre investissement. Merci pour vos sourires chaleureux qui réchauffent le cœur des enfants comme des parents. »

Une action pédagogique avec les écoles

L'AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE (ATE)

Une aire terrestre éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école.

Aux écoles de Fontgrande, encadrés par leurs enseignants et des intervenants du CPIE 81 (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), tous les élèves participent à des ateliers de découverte et de préservation de leur environnement. Les aires terrestres éducatives permettent aux élèves de gérer un petit espace



naturel, marin ou terrestre, près de leur école.

À Saint-Benoît-de-Carmaux, le choix s'est naturellement porté sur la forêt comestible et pédagogique, qui offre aux élèves un lieu favorable à la biodiversité proche de leurs deux écoles. Ils peuvent alors observer, décider et agir ensemble pour mieux connaître et préserver leur territoire. Un guide méthodologique et d'autres outils développés par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) aident les enseignants dans cette démarche qui s'inscrit sur deux années. À la fin de cette période, les écoles engagées peuvent obtenir le label *Aire terrestre éducative*, reconnaissant l'implication des élèves dans la gestion participative de leur territoire. Parallèlement, une subvention de l'OFB a été accordée permettant aux écoles de financer l'aide du CPIE pour conduire leur projet.





Carnaval des écoles et de l'ALAE

Le vendredi 10 avril, les écoles de Fontgrande et le Centre de loisirs ont proposé aux enfants de fêter le carnaval 2026.

Les enfants étaient invités à venir déguisés à l'école dès le matin. Ensuite, à 16h45, parents, enfants et l'équipe d'animation, ont défilé à travers les rues de Fontgrande avec Monsieur Carnaval,

jusqu'à la place du Millénaire où Monsieur Carnaval a été brûlé selon la tradition, pour fêter l'arrivée du printemps.

Ensuite, tout ce petit monde s'est rendu dans la salle des fêtes pour un spectacle de magie offert aux enfants, suivi à 18h30 d'un apéritif dînatoire préparé par les enfants.



Conseil municipal enfants 2025-2026



Comme chaque année depuis 2012, les élections du Conseil municipal enfants ont eu lieu le vendredi 17 octobre 2025. À l'issue de leur campagne électorale, ont été élus pour :

- **le CE2** : Corentin BAUGUIL, Diego PIRARD PUJOL et Tiago RAMOS
- **le CM1** : Aylene ALLOUN, Meryem EL ATTAR et Loïse GOIN
- **le CM2** : Noémie BAUGUIL, Livia FOURNIALS et Maylie HELSTROFFER

Les réunions mensuelles se tiennent dans la salle de cinéma, réunions encadrées par Rachid TOUZANI, directeur de l'ALAE/ALSH et Djamilia BONFANTI, adjointe au maire en charge de l'enfance - éducation - jeunesse.

Suite aux deux années de travaux de réhabilitation de l'école de Fontgrande Jean Ferrat, il était important de travailler sur le réaménagement de la cour de récréation. Le Conseil municipal en-

fants a donc réfléchi à l'organisation des différents temps de jeux, venant enrichir et compléter la réflexion menée par l'équipe enseignante, l'équipe d'animation et les services de la municipalité. Des travaux de peinture et d'installation devraient avoir lieu pendant les vacances d'été, seule période non occupée par les enfants.

Toujours dans le cadre de ce réaménagement de la cour, les conseillers enfants ont pris conscience de l'importance des arbres présents dans la cour pour les abriter de la chaleur estivale. Ces arbres avaient été plantés lors de la construction de l'école et certains n'ont pas résistés à l'assaut du temps. Les enfants ont donc décidé de planter chacun son arbre afin de garantir une cour ombragée pour les années futures. Avec les conseils avisés du responsable des espaces verts de la mairie, ils ont pu faire leur choix parmi trois variétés d'arbres adaptés au changement climatique et qui devraient mieux résister aux périodes de canicule que nous subissons presque tous les ans.

Ce sont donc dix arbres (quatre chênes rouges de Virginie, trois micocouliers, deux sophoras et un paulownia) qui seront plantés par les enfants au cours d'une cérémonie officielle en novembre 2026, afin d'assurer à ces arbres la meilleure période de plantation.

Avec l'aide du FabLab, les enfants devraient graver une plaquette de bois à leur prénom, pour inaugurer chacun leur arbre.





**Rentrée scolaire
2026/2027**

Pré-inscriptions

Votre enfant est né en 2023
Merci de contacter la mairie
(service des affaires scolaires)

05.63.80.24.10
accueil@mairie-stbenoit.fr

**SAINT-BENOIT
DE CARMAUX**




Club de l'OURS

TOUJOURS UNE BELLE DYNAMIQUE POUR L'ÉCOLE D'ESCALADE

Depuis le début de la saison, notre école d'escalade continue de rassembler chaque semaine une quarantaine d'enfants, âgés de 6 à 18 ans dans la salle d'escalade du club.

Un partenariat avec le Lycée Bellevue à Albi nous permet également d'initier régulièrement les jeunes à l'escalade sur corde. Au fil des séances, chacun évolue à son rythme, apprend les bases de la sécurité, améliore sa technique et gagne en assurance. Le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Des sorties en extérieur ou dans d'autres salles du département sont également pro-

posées. Elles permettent de découvrir de nouveaux environnements et de partager de bons moments tous ensemble.

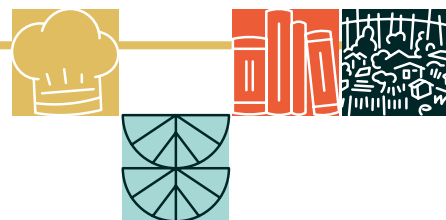
Le dernier rendez-vous de la saison aura lieu le 14 juin prochain pour un moment rassemblant parents, enfants et membres du club.

Au programme : un challenge amical au club. Tous les enfants de l'école sont invités à y participer dans une ambiance ludique et conviviale. Cet événement sera suivi d'une remise des passeports d'escalade et d'un repas partagé avec les parents, un temps privilégié pour échanger et renforcer les liens entre familles

et bénévoles. La journée se poursuivra par une après-midi de grimpe à la falaise du Vic, pour clôturer la saison en beauté.



Contact : Aurélie au 06 41 67 92 80 ou Fabien au 06 89 44 09 34 - ours.stbenoit@gmail.com



L'Heure du livre et du conte

VA AUSSI À LA RENCONTRE DES TOUT-PETITS !



Depuis l'automne 2025, le camion-bibliothèque orange (ou le local d'Art'air de l'association quand le froid est là) accueille un mardi soir sur deux, après la classe, de 16h30 à 17h30 les enfants de la maternelle et du Clae pour des lectures d'albums accompagnées de chansons.

Deux lectrices se relaient pour donner vie aux livres tendus par les enfants. Ils n'ont que l'embarras du choix puisque les 1500 ouvrages du fonds, régulièrement renouvelé, sont



à leur disposition. Les accompagnants sont aussi tout à fait les bienvenus à cette animation d'une heure, gratuite, **qui se tiendra les 5 et 19 mai, 16 et 30 juin.**

En parallèle, **le 19 mai et le 30 juin, la CaSa Mobile du centre social Carmausin-Ségala viendra à la rencontre des familles.** Lors d'une pause café conviviale, à partir de 16h30, les parents pourront accéder à des informations pratiques sur la parentalité pour les aider dans leur quotidien.

NOUVEAUTÉ 2026 :

Depuis ce printemps, les petits de la crèche *Les petits loups* se déplacent à quatre reprises à l'école maternelle à Fontgrande.

Objectif : se familiariser avec leur futur environnement en partageant l'écoute des séances animées par nos équipes avec les élèves de petite section. Les histoires et comptines soigneusement mises en scène sous la forme d'un petit spectacle par nos lectrices, évoqueront entre autres, le carnaval, le printemps et bien sûr l'entrée à l'école.

Le projet soutenu par le service départemental jeunesse, engagement et sport du Tarn devrait étendre son partenariat au Clae et à la médiathèque de Saint-Benoît-de-Carmaux en 2027.



Challenge Henri Barbusse

TOURNOI DE PÉTANQUE

Le lundi 6 avril, l'Association des pétanqueurs, en partenariat avec la municipalité, ont organisé à l'Esplanade des écoles, le challenge Henri Barbusse. Sous un beau soleil, nous avons accueilli 50 doublettes.

Félicitations aux vainqueurs, Mohamed EL GUAMOISS et

Jean-Marie DELFORGE.

Nous espérons organiser d'autres concours avec les beaux jours.

L'Association des pétanqueurs remercie toutes les personnes qui ont participé et les bénévoles du club.



Cap Plongée 81

FAUNE ET FLORE SUBAQUATIQUE : DEUX PLONGEUSES QUALIFIÉES PB1

Deux plongeuses licenciées à Cap Plongée 81, le club de plongée de Saint Benoît de Carmaux, viennent de passer avec succès la qualification « Plongeur Bio premier niveau ».

Cette formation est organisée par la commission bio du Comité départemental de plongée du Tarn afin de donner des bases d'identification de la flore et de la faune subaquatique.

À l'issue d'un week-end théorique à Castres puis d'un week-end de pratique à Tossa de Mar en Espagne, Bénédicte et Claire, ainsi que douze autres stagiaires essentiellement tarnais se voient attribués la qualification PB1.

Accompagnés par huit formateurs et formatrices (dont un formateur licencié à Cap Plongée 81), les stagiaires devaient mettre en pratique leurs connaissances théoriques lors de plongées d'identification sur un site de plongée très riche en faune et flore.

Ce site permet d'observer à la fois de la faune fixée (éponges par exemple) mais également des poissons (murènes, mérus..), des mollusques (poulpe) ou encore des végétaux (al-

gues, posidonies) et d'autres espèces encore..

Au-delà de la satisfaction de la qualification, les deux plongeuses, déjà responsables de la commission Environnement du club, reviennent avec le souhait de sensibiliser le plus de monde possible à l'extraordinaire beauté et ingéniosité du monde marin et comptent bien poursuivre cette sensibilisation lors de la sortie traditionnelle du club à l'étang de Thau ou encore poursuivant la programmation de conférences en partenariat avec Cap Découverte.

Contact : Claire Latil, secrétaire Cap Plongée 81
06 70 95 23 69 - clairelatil@yahoo.fr



Photo : Murène – Tossa de Mar – Benjamin Balthazar



Racing-Club Saint-Benoît

Les joueurs du RCSB sous le coaching de Georges Nepinsky évoluent en D4 avec un groupe de 20 joueurs dont dix nouveaux cette saison. Après quelques résultats négatifs : 3 défaites, 1 nul mais 6 victoires, des matchs reportés et des blessés, les violets se retrouvent 4^{ème} avec CARMAUX et 2 matchs de retard en milieu de tableau du championnat et une place en quart de finale du challenge Pierre Trouche.

Le bureau et l'ensemble des dirigeants sont satisfaits des belles performances de cette

équipe cosmopolite avec 11 nationalités et de la bonne mentalité démontrée lors de toutes les rencontres. Un grand remerciement pour le travail accompli par le duo Georges

et Jean-Luc en amont, pendant et après les matchs. Le RCSB attend de nombreux supporters autour du stade pour cette fin de saison !



Le Spartak Fontgrande

LANCÉ VERS UN NOUVEAU DÉFI !

En ce début d'année Fontgrande confirme ses ambitions. Les maillots noirs charbonneux ont signé des résultats prometteurs avec une deuxième place obtenue à Toulouse lors du tournoi organisé par le BLS 31, formation connue pour ses performances en championnat FSGT.

Porté par le réalisme de Morlaye Soumah et la solidité défensive du Bénédicte Luciano Cardoso, le club a affiché de belles certitudes.

Les regards se tournent désormais vers Arles, où se disputera en juin prochain le prestigieux trophée Rino Della Negra. Les « mineurs » y viseront un quatrième titre consécutif, ce qui marquerait durablement l'histoire du club.

Face à Arles, au Partizan Tolosa et au redouté Football du Peuple Montpellier, Fontgrande comptera sur une équipe d'expérience avec Rémi Cestari à la pointe de l'attaque, Morlaye Soumah en

milieu, Luciano Cardoso, Idrissa Keita et Dorian Andrade en défense et Sébastien Calla en dernier rempart d'un groupe façonné avec ambition par les dirigeants Nicolas Mielko et Jonathan Orsi.



Les rendez-vous du lundi

Les lundis après-midi, les séniors de Saint-Benoît et des alentours se retrouvent à la salle bleue afin de passer un moment convivial. Plusieurs tables de belote et de tarot se mettent en place. D'autres

s'installent pour jouer à des jeux de société. Un goûter clôture l'après-midi avec de bons gâteaux faits maison et quelques boissons chaudes ou fraîches selon les goûts de chacun.

Une sortie aux jardins des Martels va s'organiser au mois de mai.

Venez nous rendre visite et ainsi passez un bon moment...

Contact :
Marie Pierre Guiraud
au 06 66 30 68 31





Voeux à la population 2026



Noël à la cantine



Noël à l'école élémentaire



Noël des enfants du personnel communal



Noël à l'école maternelle

RETOUR EN IMAGES



*Journée internationale
des droits des femmes*



*Cérémonie commémorative du
64^e anniversaire du cessez-le-feu
en Algérie*



Hommage à Augustin Malroux



Désherbage de la Forêt comestible



Randonnée pédestre pour Octobre rose

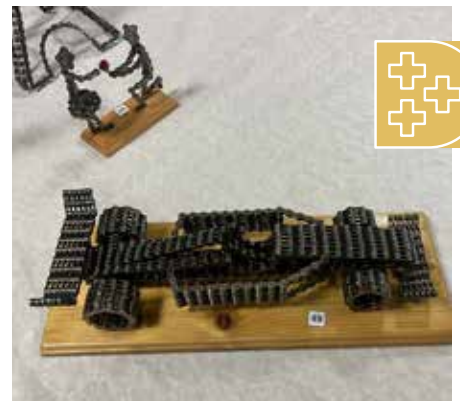




Repas des aînés



37^e Salon d'Automne



Cérémonie commémorative du 11 novembre





Élections municipales
mars 2026

Dépouillement du 2^e
bureau de vote



Élections municipales
Proclamation du résultat

État civil

NAISSANCES

16/11/2025 - LOUNAS Emy
21/11/2025 - MOUYSET Matthieu
07/04/2026 - SIEGER JOURDA Eden

MARIAGES

29/12/2025 :
GUIBERT Crystel et D'ANGELO Antonio
16/05/2026 :
PRADEL Nathalie et FLEURY Hervé

DÉCÈS

13/09/2025 - COUSIN Sylvie, 72 ans
14/10/2025 - AZÉMAR Maurice, 80 ans
28/10/2025 - CESTARI Roberto, 95 ans
30/10/2026 - MOLINIÉ Marie-Claire, 79 ans
06/01/2026 - MERCIER Josette, 81 ans
03/02/2026 - GUIRAUD Yvette, 92 ans
13/02/2026 - HERNANDEZ Joseph, 94 ans
28/02/2026 - ROSSIGNOL Monique, 86 ans
13/03/2026 - GOMEZ Camille, 93 ans
25/04/2026 - SEMIK Joseph, 76 ans



N° d'Urgence

18

Sapeurs
pompiers

17

Police
Nationale

15

SAMU 81

3 9 19

3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

CONTACT MAIRIE

Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Le samedi sur rendez-vous

05 63 80 24 10 - accueil@mairie-stbenoit.fr
www.saint-benoit-de-carmaux.fr

Application mobile mairie : citykomi

Astreinte services techniques (hors heures d'ouverture mairie) : 06 77 74 86 24

Permanences des élus sur rendez-vous
au 05 63 80 24 10

M. le Maire, le mercredi de 9h à 12h
Les élus, selon rdv



Numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Médiathèque - ouverture au public : du lundi au vendredi de 14h à 18h
05 63 76 56 42
bibliotheque@mairie-stbenoit.fr

Bureau de poste - nouveaux horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h
Départ courrier tous les jours à 14h
05 63 36 10 77

Centre de tri postal : av. Jean-Baptiste Calvignac. 3631

Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala
Assainissement : 05 63 80 13 30
Eau potable : 05 63 76 20 70

Collecte des ordures ménagères
Communauté de Communes Carmausin Ségala (3CS) - 05 63 80 50 40
www.carmausin-segala.fr/
collecte-des-ordures-menageres

Déchetterie Trifyl : 05 63 36 20 65

Électricité - Enedis particuliers :
09 72 67 50 81

Gaz - OYA : 05 63 79 22 00

JEUNESSE

Enfance Jeunesse du Carmausin E.J.C
9 rue Raspail 81400 Carmaux,
06 14 60 34 42 - ajc.direction@gmail.com

Centre de Loisirs (CLAE) : l'accueil des enfants s'effectue sur trois tranches horaires périscolaires de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30
05 63 36 97 37

Crèche « les petits loups » : 1 rue Jean-Jacques Rousseau - 05 63 54 51 40
lespetitsloups81@orange.fr

CENTRE DES IMPÔTS

France Services - 2ter rue Chanzy à Carmaux : accueil les jeudis sur rendez-vous
05 63 38 63 31 ou 05 63 49 59 00
franceservices-cias@3c-s.fr
sgc.albi@dgfip.finances.gouv.fr
www.impots.gouv.fr/particulier
Réseau des buralistes partenaires (paiement de proximité pour impôts, amendes, factures de service public (avis de cantine, crèche, hôpital...)) : www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

SOCIAL

Permanences sociales : les mercredis de 9h30 à 12h sur rendez-vous auprès de la Maison du Département de Carmaux au 05 63 80 22 30

SANTÉ

Infirmières
Élodie ROJAS et Manon BOGDANIK
2 av. de Monestiés - 06 80 26 97 29

Centre de santé Filiéris - médecin d'astreinte : 05 63 80 10 50
Polyclinique Sainte-Barbe :
05 63 80 28 00

COMMERCES

Natacha coiffure - 38 av. Jean Jaurès
05 63 76 43 94

Côte et terroir - Alimentation
2 rue André Banguil - 05 63 36 83 02

ENTREPRISES, ARTISANS, AUTO-ENTREPRENEURS

A votre service.com - petits travaux
07 49 45 91 20
siegergeoffroy64@gmail.com

ABS-SUNCLOS - fabricant de portails alu, de clôture alu, de pergolas - 31 ZI de la Cokerie - 05 36 35 36 60

Accueil familial permanent - personnes âgées ou handicapées - MUNEREZ Thierry
8 bis av. de Monestiés - 06 50 01 17 45
thierrymunerez@gmail.com

Alfatech 81 - Dominique Nodée
Fonderie aluminium - ZA les ateliers centraux, rue G. Eiffel
05 63 33 55 82 - alfatech81@free.fr

Anto Rénovation - maçonnerie générale, charpente, couverture - M. Jonathan Anto
13 rue Bon Repos - 06 18 66 12 82

Atelier Aurméa - retouches et créations textiles 11 rue de la Paix - 07 83 15 37 97

Boutillon Yohan - travaux de maçonnerie
6 avenue de Monestiés - 07 77 95 55 38

Brocante - achat, vente, estimation CEL-LIER Annick - 06 13 16 46 89

Caro-Moulinneuf Lydie, hypnose thérapeutique et P.N.L. - 1 impasse Albert Thomas - 06 35 34 50 73

Carrosserie ROPELE - 4 côte de la Guignerette - 06 33 09 68 82

Charles Coiffure - coiffeur à domicile
06 60 06 79 05

Chez Nany nails - prothésiste ongulaire (rallongement, vernis semi-permanent)
97 av. Jean Jaurès - 05 81 81 94 03

De Brito Sylvie - garde de nuit et aide à la personne âgée à domicile - 10 rue Vincent Van Gogh - 06 64 35 48 46

DESRAUX Emily - thérapeute corporel en soins ayurvédiques - 06 51 61 01 26 - ayurveda.emy@yahoo.com

DJTOM 81 - pour vos événements - sonorisation, éclairage, animations
07 82 28 49 26 - contact@djtom81.fr
www.djtom81.fr

Entreprise Couzi - peintre en bâtiment
rue bon repos - 06 82 10 41 69

Espace Vert Tarikt - service d'aménagement paysager, abattage, élégage, tonte...

Entreprise Tarikt - maçonnerie, isolation, placo. Devis gratuit. Tarikt Hassan, 7 cité Al Claus - hassantarikt@gmail.com
07 81 54 32 64

EURL Bousquet Jean - travaux publics et privés, terrassement, VRD - 5 rue Bon Repos - 06 08 11 47 01

EURL By Design - maçonnerie générale, second œuvre, neuf et rénovation - Fernandes Jaime - 05 63 80 42 14

Garage auto Sébastien Naurais
171 impasse du Cérou - 06 67 67 42 26
christine.torres74@sfr.fr

Jessp Créa - infographie et créations uniques - jesspcrea@gmail.com
06 85 17 22 55 - Facebook : [jessp créa](https://www.facebook.com/jesspcrea)

Joannik - coiffeur à domicile, féminin - masculin - enfants - 06 65 54 57 77

L&M PLACO - Florent VEBER
06 63 62 45 13 - lm.placo@laposte.net

Leloup Benoit - plomberie, chauffage, climatisation, dépannage - 40 côte de la Guignerette - 06 13 97 15 16

Maury Richard - électricité, plomberie
12 impasse Louis Aragon - 07 81 48 14 86

Multiservices, vide maison, espaces verts - Jérôme PEIRO
06 98 99 71 88 - peiro81@outlook.fr

Nature & Goût - artisan conserverie de la cueillette à l'assiette produits non traités
natureetgout.nadege@gmail.com

Ô HANGAR - coiffeuse
13 rue J.-B. Calvignac - 06 32 64 04 05

Pro 81 - plaquiste - 10 cité Al Claus
06 37 69 66 79

Rosemandise - crêpe sans gluten, bonbons, popcorn, boissons chaudes et froides, produits d'Occitanie ou de France
07 81 16 00 90 - rosemandise@gmail.com

Sandrine coiffure - coiffeuse à domicile
05 63 36 41 56 / 06 85 92 10 89

Sellerie-Spectacle - Batignes Joël, bourrelier-modiste, chapeaux, casquettes, ceintures, divers articles en cuir, 6 rue Roger Salengro
05 63 76 69 90 / 06 14 09 35 21

STÉF INFORMATIQUE - dépannage, récupération de données, assistance utilisation, installation
06 73 00 33 51 / 05 63 49 99 30
stefinformatique81@gmail.com

Taxi conventionné
Chouiter Boumediene - 06 27 36 51 82
taxibenedictin@yahoo.fr

Tony Services - peinture, maçonnerie, nettoyage de sépulture - 06 10 97 34 44
tony.services12@gmail.com



**Maçonnerie - Charpente
Couverture - Zinguerie - Isolation**

Plomberie - Chauffage - Climatisation - Sanitaire

SANITHERM 81

Tél. 06 95 60 35 30

Mail : sanitherm81@free.fr



M. GILBERT Frédéric
81400 Blaye Les Mines



oya
énergies

| 8 Rue AMPÈRE
81400 CARMAUX
05 63 79 22 00

| contact@oya-energies.fr

www.oya-energies.fr



GARAGE GALOBARDES Guy

— ■ 144 Av Albert Thomas 81400 CARMAUX —
05.63.76.54.88.

Bulletin municipal de Saint-Benoît-de-Carmaux

Directeur de la Publication : Thierry SAN ANDRÈS | **Rédactrice en chef :** Marie-Pierre Guiraud | **Comité de rédaction :** Djamila Bonfanti, Daniel Roques, David Thomas, Claire Latil | **Images :** Mairie - Associations - Pixabay - Freepik - Eléments graphiques : Gilles Galibert | **Maquette composition :** 3CS | **Impression :** Imprimerie Robert à Carmaux | Tirage : 1 200 exemplaires